

Bulletin municipal n°81

Les Mazures

Novembre 2014



Mazuroises, Mazurois,

L'automne s'est installé doucement et la rentrée est déjà loin derrière nous. Bonne rentrée scolaire avec 110 enfants et pour la deuxième année consécutive les nouveaux rythmes scolaires. Nous avons été précurseurs sur cette mise en place, et nous pouvons être satisfaits de notre organisation ; celle-ci est souvent citée en exemple à l'extérieur de la commune. Je renouvelle mes remerciements à l'ensemble du personnel du Centre Socio Culturel « Mathilde Divoy-Peccavet », qui s'est énormément investi pour que les activités péri-éducatives soient de qualité et un facteur de développement des connaissances de nos enfants.

Nous venons de terminer une tranche de travaux, rue du Paquis, nous pouvons être fiers de cette artère principale de notre village qui est désormais accueillante et qui représente une belle réussite de l'aménagement de quartier.

Il reste désormais la deuxième partie de la « route de Revin » et la « place des Hayettes » et nous aurons terminé l'ensemble de la Commune.

Seule ombre, le regret de réitérer régulièrement les règles élémentaires de civisme et de solidarité, rappelées dans ce bulletin en page 16. Fort heureusement, la grande majorité des Mazuroises et Mazurois est responsable et respectueuse de notre environnement.

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas, qu'elles se préparent sereinement dans tous les foyers. L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un joyeux Noël et une très bonne fin d'année 2014.

*Le Maire,
Elisabeth BONILLO DERAM*

Sommaire

Edito du Maire2

ALAUNE

Travaux4
Cérémonie du 11 novembre6
Commémoration centenaire 14-187
Bibliothèque communale8
Chevaux ardennais au travail9
Rénovation Centrale Hydraulique10

VOTRE COMMUNE EN ACTION

Vos élus au travail12
Formation.....13
Prêt tablette APC & Don école14
Souvenirs... souvenirs15
Civisme & Programmation16

INFORMATIONS JURIDIQUES

Carte des zones d'aides & Rappel élections.....17
Elections départementales 201518
Zoom fiscalité & A propos des Ordures Ménagères.....19
Dossier Affouage20

RETROSPECTIVE

Repas Champêtre22
Concert UMR.....23
Commémoration 18 juin.....24
Fête des Lavoirs.....25
Voyage des anciens en Bourgogne26
Festivité 13 & 14 juillet30
Guinguette à l'étang.....32
Retraite aux Flambeaux et Feu d'artifice.....33
Brocante & Marché artisanal.....34
Voyage des anciens à Boulogne Sur Mer.....35
A l'école36
Maisons Fleuries et accueil des nouveaux habitants37

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Rencontre associations Mazuroises & élus.....38
Le Bouquet des Mazures40
Syndicat Intercommunal de Musique &
Loisirs Forme Détente41
Centre Socio-Culturel.....42
Judo48
Chasse & AEP49
Cercle d'Escrime & Truite Mazuroise51



Rénovation de la Centrale Hydraulique EDF



Page 10



Page 26

Voyages des Anciens 2014



Bulletin Municipal édité par la commune
de Les Mazures

Mairie - 6, rue Martin Marthe
08500 LES MAZURES
(: 03.24.40.10.94

Directrice de la publication :

Elisabeth Bonillo Deram, Maire

Rédaction et réalisation :

Karine Pouillade, Elisabeth Bonillo
Deram, Loetitia Da Silva Manquillet,
Benoît Didier, Claude Pérignon, Ali
Bitam, Philippe Gonçalves.

Impression : Sopaic Repro Charleville

Site internet : www.lesmazures.fr

Magazine distribué gratuitement

Nous poursuivons notre programme de réhabilitation du village et c'est une nouvelle tranche d'aménagement qui vient de se terminer : le quartier de la rue du Pâquis a représenté un investissement de 655 000 € TTC subventionné à hauteur de 30%.

Il reste quelques finitions et les plantations des espaces verts à réaliser.



COMMUNE DE LES MAZURES
Rue du Pâquis
Aménagement des espaces publics,
cheminements piétons et stationnements.

Maitre d'ouvrage :
COMMUNE DE LES MAZURES 03 24 40 10 94
Maitre d'œuvre :
DUMAY Urba-Infra (Sedan 08) 03 24 27 87 87
Coordination SPS :
AGENCE STEPHANE COLOMBET (ARNICOURT 08) 03 24 72 65 36

ENTREPRISE
COLAS EST
(AGENCE RONGERE) 03 24 27 00 28
08200 SEDAN

Montant des travaux : 455 000.00 Euros HT
soit : 544 180.00 Euros TTC

MONTANT DES AIDES:
Etat DETR 64 880 Euros
Conseil Régional 22 527 Euros
Communauté de Communes des Plaines
et Forêts de l'Ouest ardennais * 97 800 Euros

Inauguration officielle du vendredi 17 octobre 2014



petits travaux

Intervention de l'entreprise SMTP pour la réalisation des enrobés non réalisés à différents endroits du village et constatés lors des visites périodiques de la commission travaux.



Chemin de la Queue Tournée

Nous venons de réaliser la modification du chemin de « la Queue Tournée » en voirie communale, pour un coût de travaux d'un montant de 92 000 € TTC.

A notre grand regret, nous n'avons pas obtenu de subvention concernant la voirie, cependant les réseaux ont été subventionnés.



La réalisation des enrobés a eu lieu le mardi 18 novembre 2014 par l'entreprise COLAS-RONGERE.



Chemin de la Prise Clément



Pour des raisons de sécurité, nous procédons à des travaux de consolidation du chemin de la prise clément pour un montant de 28 000 € TTC.

Un renforcement est prévu à l'entrée du chemin sur une trentaine de mètres afin de stopper les affaissements constatés par la commission travaux.



En cette année de centenaire et fidèle à la mémoire du Souvenir, la commune de Les Mazures, accompagnée par l'Union Musicale Revinoise, a commémoré l'armistice de la grande guerre 14-18, signé dans ce célèbre wagon au milieu de la forêt de Compiègne, symbole de la capitulation de l'Allemagne.

Cérémonie empreinte de sérieux et d'émotion, plus particulièrement au moment du dépôt de la gerbe au pied du monument dédié aux morts de la commune.

Ce 11 novembre est l'anniversaire de l'armistice de 1918, mais aussi la journée d'hommage à tous les morts pour la France. Une minute de silence a été observée en souvenir de ces morts et de leurs familles.

Une belle cérémonie à laquelle jeunes et moins jeunes sont attachés en souvenir de ceux qui ont perdu la vie pour servir notre pays. Réunion importante dans la vie du village qui s'est prolongée autour du verre de l'amitié à la salle des fêtes.



Centenaire de la guerre 1914-1918



L'appel lancé auprès des Mazuroises et Mazurois, lecteurs assidus du bulletin municipal, n'a pas reçu le succès escompté...

Nous remercions donc particulièrement l'auteur de la seule réponse obtenue. C'est Louissette Manquillet qui apporte une première aide pour distinguer entre les deux conflits mondiaux du XXème siècle les enfants de Les Mazures, héros ou martyrs, tombés aux combats.

1914/1918	1940/1945
Alisse Julien	Chayot Henri
Balteau Marcel	Devouge Marcel
Cachard Joseph	Alexandre Serge
Carlier camille	Parant Jacques
Corvisier Arthur	
Delmont Alain	
Pierquin Léon	
Pilardeau Jean Baptiste	
Proveux joseph	
Thomas Henri	
Warin Jules	
Henrard Louis	
Thomas Emile	

La tâche commencée appelle d'autres témoignages pour les 17 noms restant à positionner :

Corvisier Albert, Destrée André, Genet Maurice, Grandclément Henri, Guénard Marcel, Aubert Anthime, Fatz François, Lorinet Fernand, Gesnot Marius, Haguette Louis, Halin Vital, Midoux Marcel, Pochet Paul, Somson Paul, Thomassin Fernand, Rogissart Charles.

Les 34 jeunes hommes du village, « morts pour

la France » selon l'expression consacrée, méritent bien l'attention que nous leur devons aujourd'hui pour les tirer des oubliettes de l'Histoire. Au vu des patronymes, leurs descendants devraient participer à ce premier devoir de mémoire.

Pour mémoire : Septembre 1914

2 septembre, le gouvernement français se replie à Bordeaux.

7 septembre, réquisition des taxis à Paris par le général Gallieni.

Du 7 au 13 septembre, 4000 hommes prennent part à la bataille de Marne.

Repli des troupes allemandes après de rudes combats.

Episode héroïque demeuré célèbre sous le nom de « taxis de la Marne ».

Qui se souvient aujourd'hui que le département des Ardennes a été le seul département totalement occupé par les troupes allemandes d'août 1914 à novembre 1918 ?

Comment les habitants de Les Mazures ont-ils vécu cette période au quotidien ?

ALISSE Julien	DEVOUGE Marcel
BALTEAU Marcel	ALEXANDRE Serge
CACHARD Joseph	PARANT Jacques
CARLIER Camille	HAGUETTE Louis
CORVISIER Arthur	HALIN Vital
CORVISIER Albert	MIDOUX Marcel
DELMONT Léon	PIERQUIN Léon
DESTREE André	PILARDEAU Jean B ^{te}
DEVOUGE Gaston	POCHET Paul
GENET Maurice	PROVEUX Joseph
GRANDCLEMENT H.	SOMSON Paul
GUENARD Marcel	THOMAS Henri
AUBERT Anthime	THOMASSIN Fernand
FATZ François	WARIN Jules
LORINET Fernand	HENRARD Louis
GESNOT Marius	ROGISSART Charles
CHAYOT Henri	THOMAS Emile



La bibliothèque du village : un lieu agréable ouvert à tous. Elle offre un choix de 2000 ouvrages, renouvelés régulièrement grâce au fonds de la Bibliothèque Départementale.

Tous les genres littéraires sont proposés : Romans, biographies, documentaires, un choix important d'albums et de littérature jeunesse, livres audio et CD...

Un auteur favori ?

Un titre précis ?



Les demandes particulières sont transmises sur le portail de la BDA qui les honorent tous les mois.

Toutes questions sont à adresser par mail ou directement aux horaires d'ouverture :

bibliothequelesmazures@orange.fr / Mercredi 10 h-12 h et 16 h-18 h. Samedi 10 h-12 h.

Arielle – Loetitia - Mireille



Samedi 18 octobre 2014 : Fluo Party 3



Riche des succès des années précédentes et toujours avec le même enthousiasme, l'association "la Jeunesse des Maz's", présidée par Alexandre Noizet, a proposé l'événement

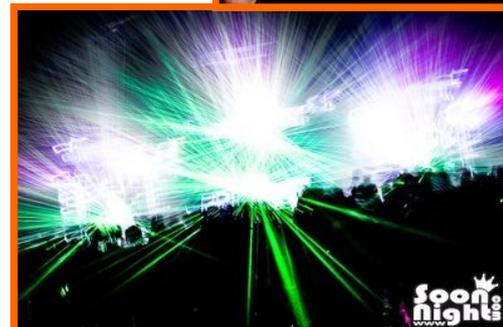
"Fluo night Party 3" à la salle polyvalente de Les Mazures.

De nombreux bénévoles, une

équipe de sécurité bien présente et surtout une rencontre préalable avec les gendarmes ont permis la réussite de cette soirée. Près de

800 personnes ont pu apprécier

une ambiance et une prestation de haute qualité. Bref une organisation maîtrisée !



Eliot et Lisette donnent raison à tous ceux qui définissent le cheval comme la plus belle conquête de l'homme...



Certes vous ne les croiserez pas à Longchamp ou, plus près de

nous, sur l'hippodrome de La Capelle, près d'Hirson. C'est dans les bois que ces nobles animaux de trait s'illustrent et secondent à merveille les forestiers et ouvriers des bois.

Fin septembre, l'ONF avait recours à leur service, pour débarrasser des troncs de feuillus aux abords du lac des Vieilles Forges à deux pas de la salle des congrès.

Puissance musculaire à l'état pur, Eliot et Lisette dont le poids de forme avoisine la tonne, ont contribué à ménager des passages pour atteindre des endroits difficiles, voire inaccessibles aux engins motorisés. Objectif : faciliter les accès pour le traitement ou l'abattage des arbres atteints et menacés par la terrible scolyte*. La contemplation du spectacle offert par ces deux chevaux tout en muscles, peut passer pour une vision nostalgique d'un événement anachronique. Mais l'efficacité et le rendement plaident en faveur du recours à cette solution que quelques équipages permettent encore de nos jours. Au-delà de ce constat, le maître qui guide les chevaux fait justement remarquer le



silence préservé et le respect de l'environnement forestier. Pas de dégâts ni d'ornières, le débarrassage terminé...

Nos deux amis de l'homme, comme leur maître, sont des sujets belges, domiciliés à Willerzie non loin d'Hargnies. Ils travaillent

quasiment tous les jours ; les sollicitations et commandes ne manquent pas.

Eliot et Lisette sont capables de tracter des charges égales et même un peu supérieures à leur propre poids.



« Très résistants, ils

peuvent travailler longtemps en leur ménageant des courtes pauses. »

Les mots sonnent dans la mémoire des écoliers d'hier. Les manuels scolaires d'histoire de l'Ecole primaire d'antan, dans la lignée de Jules Michelet, mettaient à l'honneur « les chevaux Ardennais qui ont le mieux résisté à la retraite de Russie par les troupes de Napoléon » La légende des Quatre Fils Aymon et leur fabuleux cheval Bayart est aussi bien présente à l'esprit.

Si le sanglier nous identifie bien loin de nos Ardennes, on peut penser qu'une statue de ce magnifique et puissant cheval Ardennais, tout autant qu'une célèbre Woinic, mériterait d'être élevée, façon totem, à l'une des Portes de France.

* Scolyte : coléoptère parasite qui se nourrit de bois tendre ; il est responsable de nombreux dégâts qui ont affecté sévèrement le parc acrobatique des Vieilles Forges.

Claude Pérignon. Conseiller municipal



Un vaste programme de rénovation baptisé P2R - Programme Rénovation Revin - s'engage à la centrale hydraulique de Revin – St Nicolas –Les Mazures, aux Bassins des Marquisades et de Whitaker. Ces travaux qui vont s'échelonner jusqu'en 2019, vont consister à moderniser les 4 groupes de production et leurs équipements pour gagner en performance, notamment grâce à de nouvelles turbines. Plus de 150 professionnels sont attendus sur le site au plus fort du chantier qui verra la participation d'entreprises régionales.



Préparer le chantier dans la durée

« Un chantier d'une telle importance nécessite une préparation minutieuse et de nombreux aménagements préalables » précise Olivier VIDALINC, le nouveau directeur du site, « plus particulièrement lors du démontage des turbines qui pèsent 350 tonnes chacune ». C'est pourquoi l'année 2014 a été consacrée aux études d'ingénierie pour établir la planification



méticuleuse des travaux et aux premières opérations de préparation du chantier.

Sur place, le paysage évolue pour se préparer à accueillir les entreprises prestataires et au démarrage des travaux de modernisation. Une « base-entreprises » est aménagée sur le terrain jouxtant les bureaux de la centrale, le long de la route en direction de Rocroi. Ses 32 bungalows feront office de bureaux, de vestiaires, de réfectoire et de salle de réunion pour les



Travaux sur base de vie

Travaux parking St Nicolas



Un nouveau parking de 80 places est en cours de réalisation ainsi qu'un espace de stockage de 400 m² pour les matériels. A l'intérieur de l'usine, l'heure est à la vérification des deux ponts roulants de 180 tonnes de la salle des machines et à la rénovation des alimentations électriques auxiliaires.

Un chantier qui va dynamiser la vie locale

La préparation du programme de rénovation de la centrale s'effectue aussi en liaison avec les partenaires économiques locaux : élus, chambre de commerce et d'industrie, entreprises... L'objectif est de permettre à ces dernières de répondre aux appels d'offres qui sont lancés pour les différentes phases de travaux. Entre 2015 et 2018, chacun des quatre groupes sera démonté et reconstruit pour prolonger sa durée



de fonctionnement et améliorer ses performances. Les automatismes et les équipements mécaniques des turbines seront remplacés et modernisés ainsi que les alternateurs et les transformateurs. Des travaux de maintenance seront également réalisés sur les bassins supérieur et inférieur.

Une STEP au service de l'équilibre offre/demande

La centrale de Revin – St Nicolas – Les Mazures est une station de transfert d'énergie par pompage. Grâce à ses turbines pompes, l'eau est turbinée du bassin supérieur vers le bassin inférieur aux heures de forte consommation ; elle est ensuite pompée vers l'amont en heures creuses, dans l'attente d'un nouveau programme de production. Ce type de centrale est au service du système électrique national car elle permet d'optimiser l'équilibre entre la production et la consommation. « Une fois les travaux achevés, les nouvelles turbines auront une autonomie supérieure et permettront de turbiner moins d'eau pour une production équivalente, ce qui représente un gain de performance important » souligne Olivier Vidalinc.

programme de rénovation de la centrale en chiffres :

- 4 groupes turbines rénovés
- 5 années de travaux
- 100 000 000 € d'investissement
- 150 professionnels qui participent au chantier

JUILLET 2014

- 2 : Réunion de Travail (18h 30)
- 3 : Réunion de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) à Rocroi (20h)
- 7 : Maire – Adjoint (17h) - Commission Bois (18h)
- 8 : Réunion Tenderie aux Grives (17h 30)
- 9 : Commission Fêtes (18h 30)
- 10 : Commission Travaux – présentation projet route de Revin (18h 30)
- 15 : Réunion avec Directeur Centre Social d'Orzy à Revin (17h)
- 16 : Conseil Municipal (18h 30)
- 17 : Jury Départemental du Fleurissement (10h)
Conseil Communautaire à Rocroi (18h30)
- 21 : Maire – Adjoint (17h 30)
- 22 : Commission Travaux – réunion de chantier (14h)
Commissaire enquêteur (18h)
Commission Fleurissement (18h 30)
- 31 : CCAS (18h 30)

AOÛT 2014

- 4 : Maire – Adjoint (17 h 30)
- 11 : Maire – Adjoint (17 h 30)
- 12 : Commission Travaux – réunion de chantier (14h)
- 19 : Conseil Communautaire (18h 30)
- 25 : Maire – Adjoint (17 h 30)
- 27 : Réunion au Centre de Gestion de Charleville (17h)
- 28 : CCAS (18h 30)

SEPTEMBRE 2014

- 1er : Maire – Adjoint (17h 30)
Commission Travaux – projet route de Revin (18h30)
- 2 : CCAS
- 3 : Commission Bois (17h)
Réunion de Travail (18h 30)
- 5 : Rendez-vous avec la SAFER (10h)
Réunion Communauté Commune à Rocroi sur la loi ALLUR (18h 30)
- 8 : Conseil Municipal (18h 30)
- 10 : Commission Culture Education (18h 30)
- 11 : Commission Culture Education avec les Associations du village (18h 30)
- 15 : Maire – Adjoint (17 h 30)
Comité Syndicale VALODEA à Charleville (18h 30)



- 16 : Commission Bois (8h 30)
Maire – Adjoint (17h 30)
Réunion bureau du SMICTOM à Auvillers-Les-Forges (18h 30)
- 18 : Réunion Mairie de Rimogne (19h)
- 20 : Tirage des parts de bois à la Salle des Fêtes (9h)
- 22 : Maire – Adjoint (17 h 30)
Conseil Communautaire (19h)
- 23 : Bilan par la Poste des Agences Postales à Bogny-Sur-Meuse (16h)
- 25 : Rendez-vous avec le Directeur et la Présidente de l'AMEL (16h 30)
- 26 : Réunion du PNRA (Parc Naturel Régional Ardennes) à Rimogne (18h)
- 27 : Triage forestier à Sécheval (8h 30)
- 28 : Vote des Sénateurs à Charleville-Mézières (matinée)
- 29 : Maire – Adjoint (17 h 30)
Conseil Municipal (18h 30)
- 30 : Présentation d'un projet touristique aux Vieilles-Forges (15h)

OCTOBRE 2014

- 1er : Commission Travaux – projet route de Revin (18h 30)
- 2 : Assemblée Générale des Communes Forestières à Renwez (14h 30)
Commission Fêtes (18h 30)
- 3 : Commission Sécurité suite aux travaux de la Crèche avec DDT – Pompiers
- 6 : Rendez-vous avec le nouveau Président de l'ASTRM (Noël Saingery – 17h)
Commission Travaux
- 7 : Maire – Adjoint (17 h 30)
CCAS (18h 30)
- 8 : Réunion de Travail des Elus
- 13 : Maire – Adjoint (17 h 30)
- 15 : Conseil Municipal (18h 30)
- 16 : Rendez-vous avec la Gendarmerie + L'association Jeunesse des Maz pour prépa soirée Fluo (17h)
Commission Fêtes + associations pour préparation du TELETHON (20h)
- 20 : Maire – Adjoint (17 h 30)
- 22 : CCAS
- 23 : Commission Travaux (14h)
- 28 : Maire – Adjoint (17 h 30)
- 30 : Commission Bois (18h 30)

Formations 2ème semestre 2014 Personnel communal :

Thème	Nombre d'agents	durée	Nombre de journées stagiaires	Organisme et Coût pédagogiques
Initiation au tableur excel	1	3 j	3	Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) GRATUIT <i>INDEMNISATION DÉPLACEMENTS PAR LA COMMUNE</i>
Les bases de l'Etat Civil	1	5 j	5	Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) GRATUIT <i>INDEMNISATION DÉPLACEMENTS PAR LA COMMUNE</i>
L'organisation et la gestion des cimetières	1	2 j	2	Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) GRATUIT <i>INDEMNISATION PARTIELLE DES DÉPLACEMENTS PAR LA COMMUNE (UNE PARTIE PRIS EN CHARGES PAR CNFPT SI LIEU DE STAGE ÉLOIGNÉ DE + DE 50 KM)</i>
Actualités : réglementation funéraire	1	1 j	1	Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) GRATUIT <i>INDEMNISATION DÉPLACEMENTS PAR LA COMMUNE</i>
Assistant de prévention : Travail en hauteur	1	1 j	1	Centre de Gestion 08 GRATUIT <i>INDEMNISATION DÉPLACEMENTS PAR LA COMMUNE</i>
Démonstration sur méthodes alternatives au désherbage chimique	2	1/2 j chacun	1	FREDONCA GRATUIT <i>INDEMNISATION DÉPLACEMENTS PAR LA COMMUNE</i>
Démonstration sur méthodes alternatives au désherbage chimique	1	2 j	2	SMITCOM GRATUIT <i>INDEMNISATION DÉPLACEMENTS PAR LA COMMUNE</i>
Animation Bibliothèque	1	5 j	5	Bibliothèque Départementale des Ardennes (BDA) GRATUIT <i>INDEMNISATION DÉPLACEMENTS PAR LA COMMUNE</i>
Initiation traitement de texte et internet	1	10 heures	10 heures	Atelier informatique AMEL 39 €
Nombre total de journées stagiaires			20 j et 10 h	

Elus municipaux :

Pas de formation faite ou prévue au cours du deuxième semestre.



C'est une première depuis juillet 2014 l'APC de Les Mazures est entrée dans l'ère numérique !

Etant donné l'excellent fonctionnement de notre agence postale communale. Celle-ci a été retenue pour être une

commune pilote et mener une expérimentation en étant équipée d'une tablette tactile mise à disposition des usagers afin de faciliter l'accès aux nouveaux outils numériques de communication.

Il s'agit d'offrir un accès gratuit aux informations et services en ligne. Ainsi, les clients peuvent se connecter aux différents services utiles dans la vie courante, tels que les sites de La Poste

(consultation des comptes bancaires, prendre rendez-vous avec un conseiller, consulter les tarifs postaux, etc.) ou ceux des services publics (sécurité sociale, pôle emploi, CAF, accès au site de la commune, etc.).

La tablette est installée sur une borne dédiée et Mme Midoux, qui a reçu une formation particulière, reste à votre entière disposition pour vous expliquer le fonctionnement de ce nouvel outil de communication.

A terme, toutes les APC de France en seront équipées.



Les Délégués Départementaux de l'Education nationale font un don à L'Ecole de Les Mazures.



Viviane Scarton, Directrice de l'Ecole, a reçu trois représentants des DDEN : M. Gabel, Président du secteur « Meuse et Semoy », Mme Hénon, et le délégué de l'école, M. Brodier.

Claude Pérignon, conseiller municipal, représentait Mme le Maire et la commune à cette rencontre d'abord festive. L'accueil en effet assuré

par le chœur des élèves a été fort apprécié. Qualité d'interprétation et originalité du répertoire. C'était en somme une forme de remerciement anticipé aux DDEN dont Claude Pérignon ne manqua pas de rappeler le rôle essentiel qu'ils jouent auprès des écoles.

Une visite de l'ensemble des locaux suivit ce moment agréable alors que les élèves rejoignaient les diverses activités péri éducatives.

C'est au cours d'un petit temps convivial, fait de galette à sucre et de cidre, que Monsieur Brodier a remis un chèque de 125 euros à la Directrice, contribution appréciée qui permettra d'abonder en albums la Bibliothèque Centre Documentaire.



De bas en haut et de gauche à droite :

1er rang :

Francine PEREIRA, , Florence GENONCEAU, Marielle BONILLO, Solange GUENARD, , Evelyne CORVISIER.

2ème rang :

Hassen AIT ABDELMALECK, Mobarek AIT ABDELMALEK, Lilian SAINGERY, Janick WALEAU, Dolores WOLF, Denis VALSESIA, Valérie GUILLAUME.

3ème rang :

..... , Sandrine VALSESIA, Jean-Luc PIOT, Katheline RICHARD, Hugues ANDRY, Christian PEREIRA, Evelyne CORVISIER, Véronique PIOT, Vincent PENASSE.

4ème Rang :

..... , Barbara COSSON, José COUNS, Frédéric MIDOUX, Jacky CHARRIERE, Zindin AIT ABDELMALECK, Eric VOLTZENLOGEL, Dominique DOMINGUEZ.

Certains noms n'ont pas été retrouvés !... Si vous les reconnaissez... rendez-vous en mairie pour compléter les noms manquants !

*Vous avez d'anciennes photos et vous souhaitez les partager
faites nous les parvenir en Mairie et vous les découvrirez
dans les prochains bulletins pour la joie de tous !*

Les crottes, y'en a ras-la-truffe !



Ramasser, c'est respecter

Rappel de quelques règles de civisme et de bon sens

1^{er} point : Les déjections canines qui envahissent les trottoirs, les entrées de portes des administrés, les pelouses de notre commune. Lors de la promenade, ayez soin d'avoir un sac sur vous afin d'y mettre les crottes de votre Toutou. Quand on ne veut pas prendre la peine de ramasser les crottes de son chien, on se dispense d'en avoir un.



Si vous aimez les pigeons ne les nourrissez pas !

2^{ème} point : Nourrir les pigeons. Le problème de ces volatiles ce sont leurs fientes, qui salissent les rues, qui bouchent les gouttières et leur surpopulation contribue à la transmission de maladies, surtout près de l'école et du centre socio culturel. Nous venons d'effectuer une deuxième dé pigeonnisation pour un coup de 3 400 euros avec installations de picots et filets sur certains bâtiments. Nourrir les pigeons attire d'autres espèces animales non désirées, notamment les rats. Nourrir les pigeons peut faire l'objet d'une amende (article R 632-1 du code pénal-cas 2). Celles et ceux qui nourrissent les pigeons, les nourrissent bien sûr devant chez les voisins, mais surtout pas devant chez eux.

Un petit effort de chacun et tout le monde y trouvera son compte.

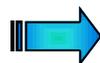
Le Maire,
Elisabeth BONILLO DERAM



Vendredi 05 décembre 2014 : Téléthon De 18h00 à 23h00, salle polyvalente

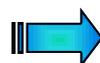
La Commune de Les Mazures, avec la participation de nombreuses associations, organise une marche de nuit et de multiples animations au profit du Téléthon.

ENEZ NOMBREUX !



Samedi 13 décembre : Repas des anciens

Comme chaque année, le repas des anciens constitue un temps fort de la commune à l'intention de nos aînés.



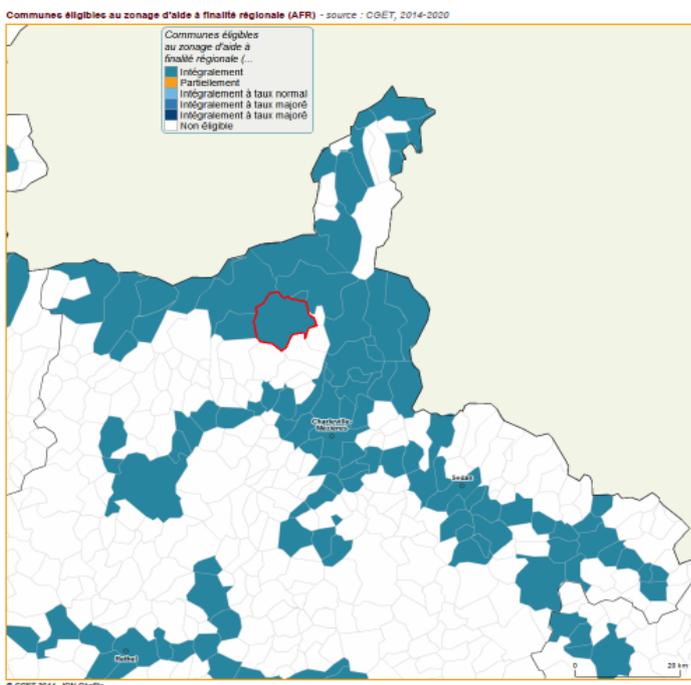
Vendredi 23 janvier : Cérémonie des vœux du Maire.

Nouvelle carte des Zones d'Aides Finalité Régionale

Un décret publié au Journal Officiel du 3 juillet 2014 fait état de la nouvelle carte des Zones d'Aide à Finalité Régionale (AFR) pour la période 2014-2020.

La commune de Les Mazures entre dans le nouveau périmètre établi, **les TPE et PME pourront bénéficier, dans leurs projets d'investissement et de création d'emploi, de seuils d'intervention, respectivement de 30 % et 20 % au lieu de 20 % et 10 %**. Les grandes entreprises pourront, quant à elles, être accompagnées au titre du régime « AFR », à hauteur de 10 %, pour des investissements initiaux en faveur d'une nouvelle activité économique.

La commune de Les Mazures entre dans ce périmètre.



Portrait de territoire général : Les Mazures (Commune)

Carte de présentation



Rappel : Elections

L'INSCRIPTION SUR LISTES ELECTORALES



Pour pouvoir VOTER en 2015, il faut être inscrits sur les listes électorales. Nouveaux électeurs, n'attendez pas **le 31 décembre 2014** pour vous inscrire : présentez-vous en mairie munis de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Seuls les jeunes de 18 ans sont inscrits automatiquement, à condition qu'ils aient été recensés militairement auprès de la Commune de Les Mazures à l'âge de 16 ans.

Les élections départementales auront lieu

en mars prochain et les élections régionales «fin 2015».



ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 22 et 29 MARS 2015 : UNE NOUVELLE CARTE CANTONALE !

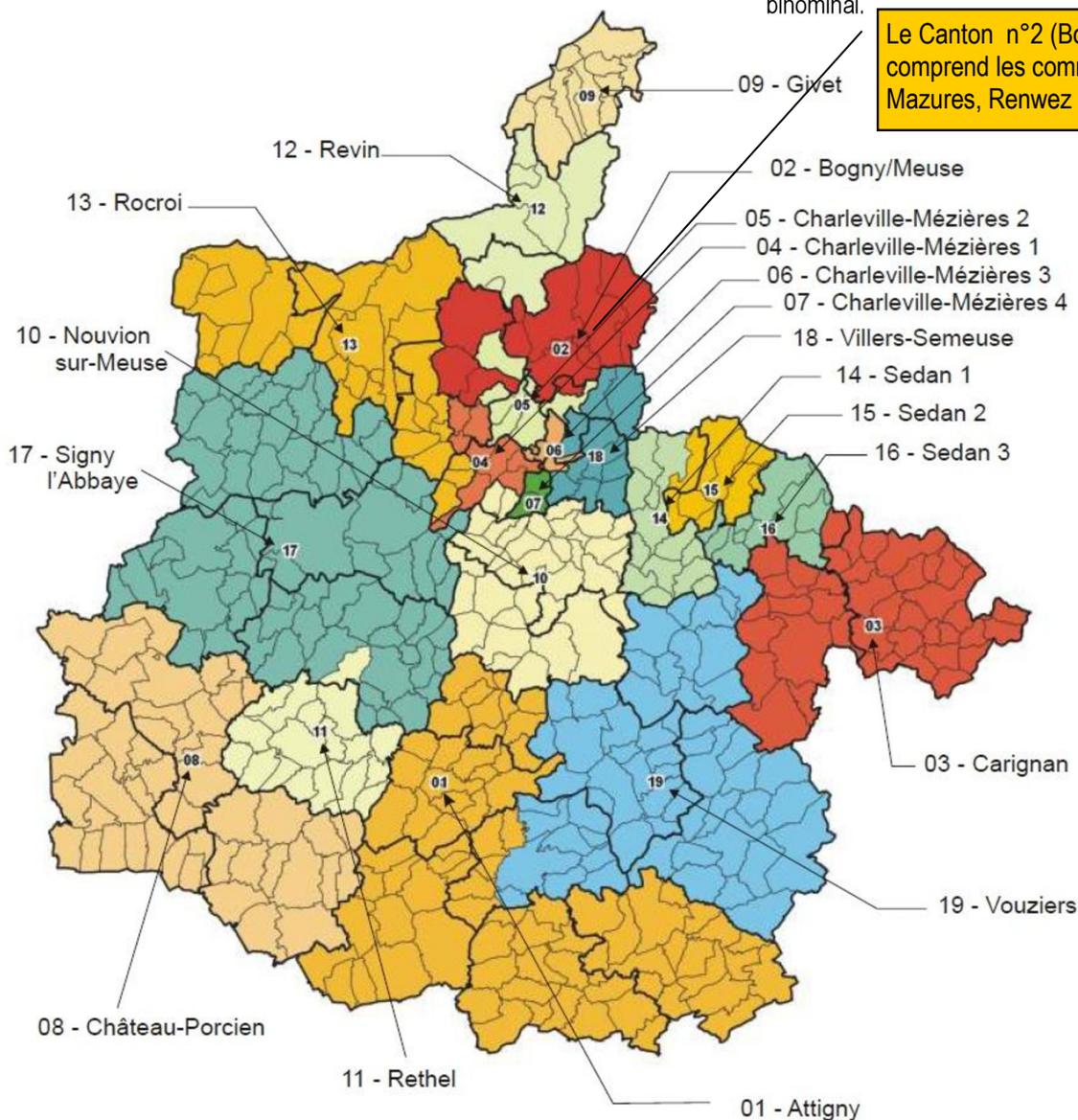
Ce qui va changer

Vous voterez pour des Conseillers Départementaux, nouvelle dénomination des Conseillers Généraux. Au même titre que le conseiller général, le conseiller départemental restera plus que jamais un élu de terrain au service de tous les habitants des Ardennes.

Vous voterez sur la base d'une nouvelle carte cantonale : les Ardennes compteront 19 cantons (contre les 37 actuels). En effet le gouvernement a redéfini la limite des cantons selon les évolutions démographiques afin de respecter le principe d'égalité de représentation des populations.

Vous voterez, sur un même territoire, pour un homme et une femme. Pour renforcer l'action de proximité des conseillers départementaux, deux élus siègeront désormais par canton. Ce seront obligatoirement un homme et une femme : le Département sera la première institution française à disposer d'un scrutin binominal.

Le Canton n°2 (Bogny Sur Meuse) comprend les commune de Les Mazures, Renwez et Montcornet....



19 femmes élues lors du prochain scrutin départemental (contre 7 actuellement).

1,4 l'écart de population existant entre le plus petit canton et le plus grand (13,2 actuellement).

14 908 habitants en moyenne par nouveau canton.

Conception UNIMAIR

Si vous souhaitez prendre connaissance des communes de chaque canton... rendez-vous sur le site internet à l'adresse ci-dessous :
http://www.lesmazures.fr/uploads/medias/EVENEMENTS/pages_cantons_version_18_novembre.pdf

Zoom sur la fiscalité



Dans notre dernier bulletin, nous vous avons fait part d'une modification des taux d'imposition appliqués sur la commune pour les taxes d'habitation et de taxes foncières.

⇒ **Quelques explications :**

Suite à notre intégration dans notre nouvelle intercommunalité en début d'année, la législation permet à cette nouvelle structure d'appliquer un taux sur nos taxes.

Le choix s'est porté sur une augmentation du taux du foncier et une diminution du taux de taxe d'habitation créant ainsi un déséquilibre budgétaire.

Afin de rééquilibrer la fiscalité le conseil municipal a délibéré pour un réajustement de ces taxes. Les conséquences se traduisent pour la majorité de nos administrés par une diminution de la taxe d'habitation et une augmentation de la taxe foncière, sensiblement identique pour une base d'imposition de 2000€.

A propos du traitement des Ordures Ménagères



La compétence Ordures Ménagères est maintenant du ressort de notre nouvelle intercommunalité (Porte de France). Sur les vingt-deux communes qui constituent cette structure, onze sont facturées par le biais de la taxe (taux de 19,99% sur le foncier bâti) et onze sont en mode de facturation à la « redevance incitative » fixé sur le nombre de personne du foyer.

La loi nous impose un mode de facturation unique pour fin 2015, donc il faudra s'attendre à une modification soit en faveur de la redevance ou de la taxe.

Nous avons dû mettre en place la facturation de la redevance incitative, avec beaucoup de difficulté au premier semestre, pour les personnes souhaitant être en mensualisation cette opération n'a pu être possible que pour le deuxième semestre.

Donc la facture du premier semestre est à régler directement à Porte de France. Aussi, nous avons constaté que des personnes n'utilisaient pas le service, nous rappelons que c'est obligatoire et fixé par la loi, donc pour ceux qui ne se sont pas manifesté lors de l'attribution des bacs il serait opportun de se rapprocher de la mairie.

Nous vous rappelons que quel que soit le nombre de sorties de vos bacs, à minima 12 levées vous serons facturées.

Vérifiez bien que votre bac correspond bien en capacité à la constitution de votre foyer.





Le paiement de la taxe affouagère, fixée annuellement par le Conseil Municipal et perçue par le receveur municipal, permet à l'affouagiste de bénéficier de sa part.

L'article L.243.1 du Code Forestier précise également que la revente du bois attribué en affouage est interdite.

L'exploitation de la coupe, délivrée à la commune par les services de l'ONF au titre de l'article L.243.1 du Code Forestier, s'effectue sous la garantie de trois bénéficiaires solvables désignés avec leur accord par le Conseil Municipal et qui sont solidairement responsables de l'exploitation.

Lorsqu'il exploite lui-même le lot de bois qui lui a été attribué, l'affouagiste est considéré travailler pour son propre compte et sous sa seule responsabilité, tel le propriétaire d'une coupe.

Outre le respect du Code Forestier, les conditions d'exploitation doivent respecter toutes les clauses nationales et locales des ventes des coupes ainsi que le règlement municipal remis lors du tirage de la part. Elles doivent également respecter les éventuelles normes pour lesquelles la forêt est certifiée (PEFC, ISO, Normes environnementale spécifiques, etc...)

En cas de non respect des clauses d'exploitation, des sanctions peuvent être prises à l'encontre de l'affouagiste concerné (Déchéance du droit, d'affouage, Clause pénale civile, ...)

INFORMATIONS SUR LES TECHNIQUES

D'EXPLOITATION

L'exploitation du bois de chauffage dans la forêt communale doit répondre à certaines contraintes techniques que nous vous exposons ci-dessous.

- *Cas d'une coupe rase avant plantation de résineux :*
Tout le peuplement est à couper le plus au ras du sol que possible afin de ne pas compromettre ni la circulation des engins, ni les repousses du recru ligneux qui accompagnera les jeunes plants et pourront favoriser leur forme.

- *Cas d'une coupe d'abri avant plantation de hêtres par exemple :*

Le hêtre est une essence qui aime l'ombre et craint le soleil. C'est pourquoi il y a lieu de laisser des réserves pour ne pas compromettre l'éducation des jeunes plants.

- *Cas d'une coupe d'amélioration marquée en « réserve » :*

Toutes les tiges à conserver (réserves) sont griffées verticalement. Ce mode de désignation convient bien aux taillis denses et matures qui peuvent continuer à pousser vers la futaie sans autres intervention que cette coupe.

- *Cas d'une coupe d'amélioration marquée en « abandon » :*

Seules les tiges à couper sont griffées en croix. Ce mode de désignation convient plutôt aux taillis sous futaie, dans lesquels plusieurs coupes successives pourront être exécutées pour les amener vers la futaie à très long terme.



Dans ce type de coupe, il est difficile de circuler avec des engins car peu de tiges sont à couper. C'est pourquoi il est nécessaire d'y installer des cloisonnements (ou charrières) qui sont des voies de vidanges exclusivement réservées à la circulation des tracteurs.

L'expérience a démontré que l'exploitation simultanée des bandes en « abandon » et des cloisonnements favorisait souvent le non respect de ces voies de vidange et la circulation anarchique des engins un peu

partout sur la parcelle en exploitation...En conséquence, il est recommandé de n'exploiter que les cloisonnements dans un premier temps. Ils serviront ainsi, dans les années à venir, à débarder les produits des bandes restées sur pieds et qui seront exploitées en « abandon ».

A propos de ces voies de circulation réservées aux engins, il serait vivement souhaitable qu'elles puissent être mises en place et respectées dans tout les types de coupe car la recherche, au cours de ces dernières années, a unanimement démontré qu'un sol forestier compacté par le passage répété des engins de débardage mettrait plusieurs décennies à se reconstituer. En effet, le sol étant constitué de terre, d'eau et d'air, c'est l'air qui est chassé lors du passage d'une lourde charge et à cet endroit, les racines n'y trouveront plus que des minéraux (terre) et de l'eau. Sans air, elles vont s'asphyxier et seuls quelques végétaux comme le jonc puis la fougère pourront recoloniser ces endroits tassés.

La forêt de nos enfants a donc tout à gagner de nos efforts à respecter ces voies de circulation réservées à la circulation des tracteurs ! C'était bien sûr différent à l'époque des chevaux...

Mr Aurélien HENRIET, notre nouvel Agent Patrimonial (Garde Forestier) pourra vous apporter tout renseignement complémentaire au 03.24.40.18.10

LES CESSIONS DE BOIS DE CHAUFFAGE:

Lorsque certains produits forestiers, non dévolus à l'affouage décidé chaque année par le Conseil Municipal comme évoqué ci-dessus, sont disponibles, ils peuvent être vendus aux habitants dans la limite d'un faible volume ne permettant pas d'en faire du négoce. Ces produits sont généralement composés de branches cassées, arbres renversés, entretien de chemins, etc....

Les acheteurs sont appelés *cessionnaires* et non

affouagistes.

Ces cessions sont toutes réalisées au titre du Régime Forestier. Ce sont donc les services de l'ONF qui proposent au Maire de négocier ce type de produit sous forme de cessions et c'est le Maire qui décide du prix de vente et de l'acquéreur.

Ainsi, le Conseil Municipal, dans sa séance du 15 octobre 2014 a décidé d'un prix unique de 10€ du stère de bois de chauffage quelque soit le type de produit.

Afin de maintenir une équité entre les habitants, ces cessions sont proposées selon la chronologie des inscriptions et les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie.

Les cessionnaires sont les seuls responsables de l'exploitation des bois qu'ils ont achetés et doivent respecter, comme tout exploitant forestier, les consignes données par les services de l'ONF.

Benoît Didier, Conseiller municipal

Rappel :

L'affouage résulte de traditions séculaires mais ce sont les lois des 21 juin 1898, 19 avril 1901, 26 mars 1908 et 8 avril 1910 qui ont fixé les modalités de cette pratique.

A savoir que l'affouage (du vieux français "affouer" qui signifiait "chauffer" et dérivé du latin "focus" qui désigne le "foyer") est la possibilité (et non l'obligation) donnée à une commune propriétaire de forêt de réserver tout ou partie des produits d'une coupe aux besoins domestiques des habitants bénéficiaires de l'affouage.

Ce n'est donc en aucun cas un droit acquis par l'habitant ou le contribuable, de pouvoir à ses besoins en chauffage en utilisant la ressource d'une forêt communale...

Le Dimanche 15 juin a eu lieu le traditionnel repas champêtre réservé aux habitants de la commune avec au menu barbecue et crudités sous un chapiteau loué à cette occasion.

L'après-midi était rythmé par l'orchestre «Self Control» venu de Belgique, pour la 4^{ème} fois consécutive et par l'incontournable «Lancer de Charentaise».

Les lauréats du concours sont les suivants :

1^{ère} catégorie : 5-8 ans

DUNEZ Marius

2^{ème} catégorie : 9-14 ans

WALGRAEVENS Thomas

3^{ème} catégorie : 15-18 ans

BONAFE Simon

Les trois catégories ci-dessus ont été récompensées par des lots offerts par M. Benoît DEVAUX et Mme Valérie SELVES gérants du parc Ardennes terre d'Aventures et Elfy Park (remerciements à eux).

4^{ème} catégorie : femmes

HEDON Béatrice

Un panier garni de Cidre de notre département

5^{ème} catégorie : hommes

BLAIN Clément

Un panier garni de bière de notre terroir.



Mardi 17 juin



Soleil au rendez-vous, pour le traditionnel concert annuel de l'Union Musicale Revinoise qui a eu lieu le mardi 17 juin 2014 place de la Fontinette devant la population locale. De nombreux Mazuroises et Mazurois ont pu profiter de cette représentation de qualité, dirigé sous la baguette du nouveau chef Jonathan VERHEYEN. Le programme musical, renouvelé chaque année, est toujours éclectique et choisi avec soin. Applaudissements et rappel ont récompensé ce beau concert..





Solennité dans la simplicité de cette cérémonie organisée comme chaque année par la municipalité... Après le message du ministre des anciens combattants, le Maire, Elisabeth Bonillo, a donné lecture de l'appel du général, texte très bien servi devant la petite assistance manifestement émue. Quelques uns des présents, élus et porte drapeaux, avaient en mémoire, le temps du recueillement et de la minute de silence, le souvenir des enfants de l'école qui le 18 juin 2012 avaient fait le voyage à Colombey les deux Eglises. L'exercice concret du devoir de mémoire est à encourager. Le centenaire de l'entrée dans la guerre 1914-1918 donne une grande occasion à saisir. Jeunes et moins jeunes peuvent questionner les anciens

du village, passeurs de la mémoire des contemporains de la 1^{ère} guerre mondiale. Ici comme ailleurs le monument aux morts est une entrée dans le souvenir pour ne jamais oublier.



Samedi 21 juin



2ème édition
de la
fête des lavoirs
à
Les Mazures

Ambiance très festive dans ce lavoir qui reprenait vie. L'étendage du linge ponctuait la lessive, autre occasion de faire sourire les plus jeunes à la vue de culottes d'un autre siècle.

Nul n'avait oublié que c'était aussi la fête de la musique. Trois guitaristes sur des rythmes « jazz-manouche » ont apporté d'autres couleurs à cet après midi pour accompagner le tout aussi traditionnel verre de l'amitié.



Rendez-vous l'année prochaine pour la 3ème édition !

Lavoir Rue Du Lac - Les Vieilles Forges



Cette amicale manifestation s'installe comme un rite annuel qui met en valeur la richesse du patrimoine du village. Elisabeth Bonillo-Deram, le Maire de la commune a joué le guide, le temps d'un après midi estival, pour un tour des 9 lavoirs et fontaines. Une joyeuse compagnie d'une vingtaine de personnes a emprunté ruelles et chemins de traverse, petite découverte pour certains d'endroits insolites autant que pittoresques.

Tous ont apprécié le remarquable travail de restauration des lavoirs par LEDA, « L'Environnement D'Abord » et l'ont fait savoir à André Royaux qui représentait l'association. Des membres du Parc Naturel Régional et des « Amis du Parc » invités ont apprécié cette rencontre bon enfant.

Une démonstration bien orchestrée de lessive à l'ancienne par 3 charmantes lavandières costumées, Martine, Christiane et... Mme Le Maire !



LES 25 ET 26 JUIN 2014

Cette année, c'est le département de la Côte-d'Or qui va accueillir 40 Mazurois. Il est 5h30, nous faisons un petit coucou à Mme le Maire venue nous souhaiter un bon séjour, et nous voilà partis. Une première halte à Rethel, pour faire connaissance avec Etienne, notre chauffeur des cars Jacqueson et un second arrêt à Sommesous pour le petit déj.

Nous quittons l'autoroute pour partir à la découverte de cette région. Nous commençons par la visite d'une cave très ancienne à Vougeot. Ce propriétaire récoltant nous fait déguster ses vins accompagnés de gougères, et comme le veut la tradition bourguignonne nous terminons par le célèbre « ban bourguignon » : lala, lala, lalalalalère nos Mazurois se sont prêtés



bien volontiers à cet exercice dont ils sont à même maintenant de vous faire une démonstration !. Nous passons à table pour déguster un repas composé de spécialités régionales dans l'orangerie de la propriété.

Cet après-midi, direction le Cassissium à Nuits St Georges. Distillateur liquoriste depuis 1923, la

maison Vedrenne nous accueille. Notre guide nous invite à découvrir les secrets du cassis : son histoire, sa culture, sa transformation et ses multiples utilisations. Le cassis est reconnu pour ses vertus médicinales : il guéri les plaies, soulages les piqûres d'insectes et est très riche en vitamine C. A la fin de la visite de l'usine, il est un passage obligatoire : la dégustation. Pour ces messieurs : crème de cassis et marc de bourgogne, et pour ces dames, plus raisonnables : rafraîchissements composés de divers sirops.

Recette : un quart de cassis, trois quarts de vin blanc de Bourgogne, une jolie couleur rouille, vous l'avez reconnu : il s'agit du Kir. Ce cocktail a été inventé en 1945 par un homme d'église. Si, si, le chanoine Kir.

Le cassis nous a laissé bouche... baie !!

La seconde visite de l'après-midi, nous conduit aux Hospices de Beaune classés aux monuments



historiques depuis 1862. Cet Hôtel-Dieu fondé au XV^e siècle par Nicolas Rolin, chancelier des Ducs de Bourgogne, est célèbre par sa toiture en tuiles vernissées dessinant d'extraordinaires formes géométriques. Sous la conduite d'un guide nous découvrons la cour d'honneur, les salles de soins, l'apothicairerie et la cuisine Puis nous arrivons au cœur de l'hôpital : la salle des



excellente qualité de vie aux personnes âgées dans les maisons de retraite (mais nous avons ramené tous les Mazurois !!).

Souvenez-vous, plusieurs scènes du film La Grande Vadrouille de Gérard Oury furent tournées aux Hospices de Beaune, en particulier dans la salle des « pôvres ». Avant de quitter ce lieu, nous nous regroupons dans la cour



« Pôvres ». Destinée à accueillir les « Pôvres malades » elle est de dimensions imposantes avec sa charpente en berceau brisé. Elle est occupée par deux rangées de lits à rideaux rouges bordant les murs dans lesquels pouvaient se coucher deux malades.

d'honneur pour la traditionnelle photo souvenir.

C'est la fin de l'après-midi, nous prenons possession de nos confortables chambres à l'hostellerie d'Aussois, nous nous retrouvons ensuite au bar pour un rafraîchissement bien mérité après une première journée déjà riche de découvertes. Puis nous passons à table pour un délicieux souper. Pendant le repas les plus sportifs du groupe font un « footing » entre la salle de restauration et le salon pour suivre la retransmission du match France/Equateur. Le repas se termine, nous partageons, jusque tard dans la soirée, un très agréable moment de convivialité, et nous rejoignons notre lit en laissant les inconditionnels du foot devant la télé.

Mais Les Hospices de Beaune c'est aussi un prestigieux domaine viticole qui couvre près de 60 hectares situés dans des zones de grands crus d'exception. Tous les ans, le troisième dimanche de novembre, les cuvées de prestige sont vendues sous forme d'enchères traditionnelles de charité. Soucieux de rester fidèles à leurs fondateurs, les Hospices de Beaune utilisent les fruits de l'activité touristique et les revenus de la vente des vins pour améliorer la qualité des soins du centre hospitalier, entretenir leur patrimoine, accueillir les plus démunis, et assurer une

Jeudi, 7h30, petit déj. pour la joyeuse troupe, en forme et légèrement vêtue puisque le soleil matinal nous laisse présager une belle journée. Ce matin, nous découvrons Flavigny-Sur-Ozerain, charmant petit village niché au cœur de la campagne, l'un des plus beaux villages de France, et des plus agréablement parfumé car il

Voyage des Anciens en Bourgogne

paraît que par vent d'ouest un souffle anisé se diffuse dans tout le village. Car bien sûr c'est à Flavigny qu'est fabriqué depuis plus de 500 ans le célèbre petit bonbon tout rond. Un charmant jeune



homme nous explique l'histoire de cette gourmandise et nous fait découvrir et déguster tous les parfums. Coiffés d'une « charlotte » nous visitons les ateliers de dragéification et de conditionnement. Cette entreprise familiale emploie 35 personnes et commercialise ce bonbon dans le monde entier. Les graines d'anis vert sont récoltées dans le bassin méditerranéen. Elles sont mises dans de grandes bassines de cuivre et un sirop de sucre coule sur les graines qui roulent et qui, peu à peu, se couvrent de fines couches. Il faut 15 jours au dragéiste pour faire passer la petite graine d'à peine deux milligrammes au bonbon d'un gramme. Nous passons par la boutique, achats obligatoires pour notre plaisir et pour des petits cadeaux. Les anciens se souviendront certainement que ces bonbons de leur enfance étaient présentés dans de longs étuis en cartons. Dans les années 50, la vente des anis dans les distributeurs oblige le fabricant à présenter ces bonbons dans une boîte plus solide, c'est ainsi que la première boîte métallique est apparue. Les Anis sont des dragées, et comme toutes les



dragées, l'Anis symbolise les vœux de bonheur, c'est donc une belle histoire, d'amour bien entendu, entre un berger et une bergère, que racontent les différentes illustrations sur les jolies boîtes.

En cette fin de matinée, nous reprenons notre bus pour rejoindre le domaine du vignoble de Flavigny-Alésia. Nous sommes accueillis par une viticultrice qui va nous faire découvrir son terroir. Elle nous



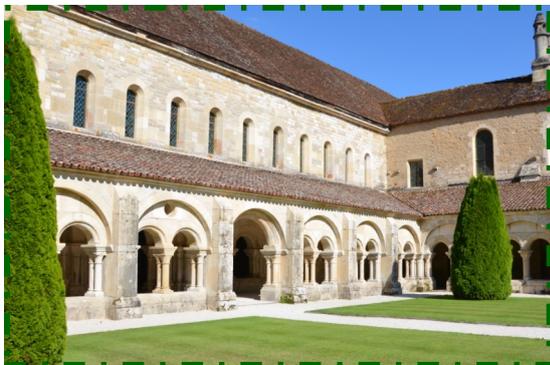
explique tous les procédés de récolte, de vinification. On sent dans ses propos une véritable passion pour ce métier, nos voyageurs sont captivés et lui posent d'innombrables questions. En guise d'apéritif nous allons déguster des vins. Nous avons eu droit à un véritable cours d'œnologie. Nous avons appris comment tenir le verre pour ne pas faire chauffer le vin, comment en sentir les saveurs et comment le déguster. Nous retournons à Flavigny pour un repas gastronomique.

Après ce déjeuner, nous partons à la découverte de Semur-en-Auxois, ville riche d'un patrimoine historique. Nous sommes accueillis par Dame Sandrine, pour une ballade guidée. Elle nous conte l'histoire de cette cité médiévale et nous fait admirer les maisons aux façades à pans de bois, les portes fortifiées ainsi que la collégiale Notre-Dame. Promenade instructive qui nous a permis de traverser le temps en compagnie de cette Dame en costume d'époque.





Pour terminer notre après midi, nous allons faire un voyage au temps des moines en visitant l'abbaye de Fontenay. Tapie en plein cœur de la forêt, c'est l'une des plus anciennes abbayes cisterciennes d'Europe. Elle a été fondée en 1118



par Saint Bernard. L'abbaye connue la prospérité du XIIe au XVe siècle, comptant plus de 200 moines, ils pratiquaient l'élevage, la culture et la métallurgie. Après les guerres de religion et la révolution française on ne comptait plus que 12 moines. Elle fut vendue comme bien national en 1790 et fut acquise en 1820 par M. de Montgolfier qui transforma la propriété en papeterie. En 1906, M. Aymard, banquier lyonnais racheta l'abbaye et entreprit un immense travail de restauration. La propriété appartient encore aujourd'hui à cette famille. La visite d'une abbaye est toujours un moment inoubliable qui invite le visiteur à la spiritualité et à l'authenticité qui se dégage du lieu. Nous commençons notre



découverte par l'église abbatiale de style roman, de dimensions très impressionnantes, privée de toutes sculptures qui ne devaient pas troubler la prière, puis nous accédons au dortoir des moines pour



admirer la charpente en chêne qui évoque la coque d'un navire renversé. Une petite porte nous permet d'accéder au cœur du monastère : le cloître. L'architecture est magnifique. Moment de calme, de recueillement et de magie, si un moine était passé, penché sur son livre de prières, je pense que nous n'aurions pas été étonné. Nous terminons notre immersion dans le temps par la visite de la forge qui permettait aux moines de travailler le fer. Nous admirons une dernière fois les jardins, notre guide gronde deux chenapans qui essaient d'attraper les truites de l'étang ! et nous regagnons notre bus.

Pour retourner dans les Ardennes, Etienne a choisi de prendre « le chemin des écoliers ». Nous le remercions pour cette excellent idée qui nous a fait traverser d'agréables paysages de notre belle France.

Nous avons été agréablement surpris par les trésors de la Bourgogne : son vignoble d'exception, ses villages dont les noms chantent au palais, sa cuisine traditionnelle, son patrimoine architectural, qui ont donné envie à bon nombre d'anciens d'y revenir pour une plus grande découverte, et croyez-moi, cela en vaut la peine.

Comme d'habitude, ces deux jours ont été empreints de bonne humeur et de convivialité, merci à nos voyageurs, nous leur donnons rendez-vous l'année prochaine, toujours en pleine forme, pour une nouvelle destination.

Reportage : Loetitia Da Silva-Manquillet



Mme le Maire, Elisabeth Bonillo, avait dû la veille du 13 juillet prendre la difficile décision de renoncer aux festivités du soir en raison des risques de perturbations météorologiques qui auraient gâté la retraite aux flambeaux et le traditionnel feu d'artifice. Partie remise.

A la prochaine occasion festive réunissant les habitants du village, le ciel de les Mazures sera illuminé !

Heureusement la clémence du temps de ce 14 juillet a permis la réussite du programme de commémoration.

La fanfare de l'UMR, Union Musicale Revinoise, a emmené la troupe des Mazurois venue célébrer la fête nationale.

Elle a conduit la joyeuse troupe du calvaire de la route de Revin au monument aux morts. L'instant a pris alors beaucoup de solennité.

Honneur aux morts pour la France et dépôt

de gerbe accomplis, suivi le discours de Mme le Maire, très remarqué ; des mots forts teintés de solidarité et d'appel à la paix à laquelle aspire tous ses administrés.





Une belle foule de jeunes Mazurois a répondu l'après midi du 14 juillet à l'invitation à s'engager dans des jeux traditionnels.

Courses au sac et de relais divers en équipe ont eu du succès.

Jean Pierre Bonillo, adjoint, et des élus jouaient le rôle d'animateurs.

Quelques uns dont Mme le Maire se prirent au jeu pour le tir à la corde, dont l'équipe des enfants sortit vainqueur !

Sur le terrain voisin, un autre adjoint, l'ami Georges Velin, s'activait avec une vingtaine de "collègues" boulistes à la Lyonnaise.

Belle fête populaire au bon sens du terme..."

Organisée par l'association « La Truite Mazuroise » En partenariat avec la commune.



Etang La grande Terre



Par ce dimanche ensoleillé de juillet nous nous retrouvons à la Guinguette à l'Etang. Les pêcheurs du matin se détendent au bord de l'eau et à midi les convives s'installent. On y mange de bonnes grillades, on y boit le petit vin blanc, on y danse la valse, le tango et la plus bath des javas. La programmation musicale est de qualité. Des messieurs de l'assemblée nous font une imitation très amusante de Bourvil. Cette agréable journée se termine en chansons.



« La guinguette a fermé ses volets »



Au programme :
Orchestre
Barbecue
Buvette



Samedi 13 septembre

Retraite aux Flambeaux et Feu d'artifice

Pari osé... Mais pari gagné !



Pour les élus, et principalement pour Mme le Maire responsable de tout ce qui relève de la sécurité, certaines décisions sont difficiles à prendre. Les risques d'orage et de tempête annoncés très officiellement ne pouvaient être ignorés ! Annuler la fête nocturne la veille du 14 juillet et reporter la traditionnelle retraite aux flambeaux et le feu d'artifice, c'était forcément décevoir celles et ceux qui ne seraient pas restés à la maison pour suivre la finale de la coupe du monde de football !



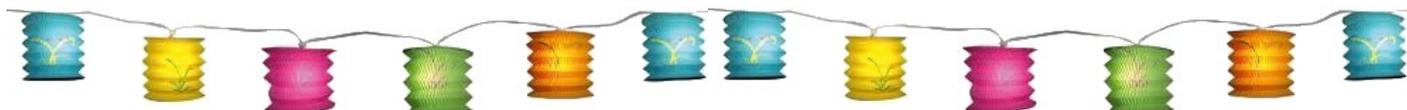
Epilogue de ce contretemps, deux mois plus tard :

La météo, sympathique parfois, offrait un temps estival le 13 septembre et les meilleures conditions pour l'entreprise municipale. Enfants et adultes, jeunes et seniors, plus de 250 personnes ont défilé flambeaux en mains dans une ambiance festive. Le cortège lumineux a serpenté joyeusement le long des rues du village. Les élus assuraient la sécurité. Rassemblée



ensuite devant la salle polyvalente, la foule a apprécié le spectacle pyrotechnique de grande qualité sur fond de ciel étoilé.

Les élus remercient vivement les Mazuroises et Mazurois qui par leur présence ont manifesté leur confiance et permis la réussite de cette soirée.



La brocante a connu une participation importante. Le nombre d'exposants a battu des records. Dès 7 h, il était difficile d'installer un stand. Certains participants ont occupé les lieux en pleine nuit !

Vide-Grenier



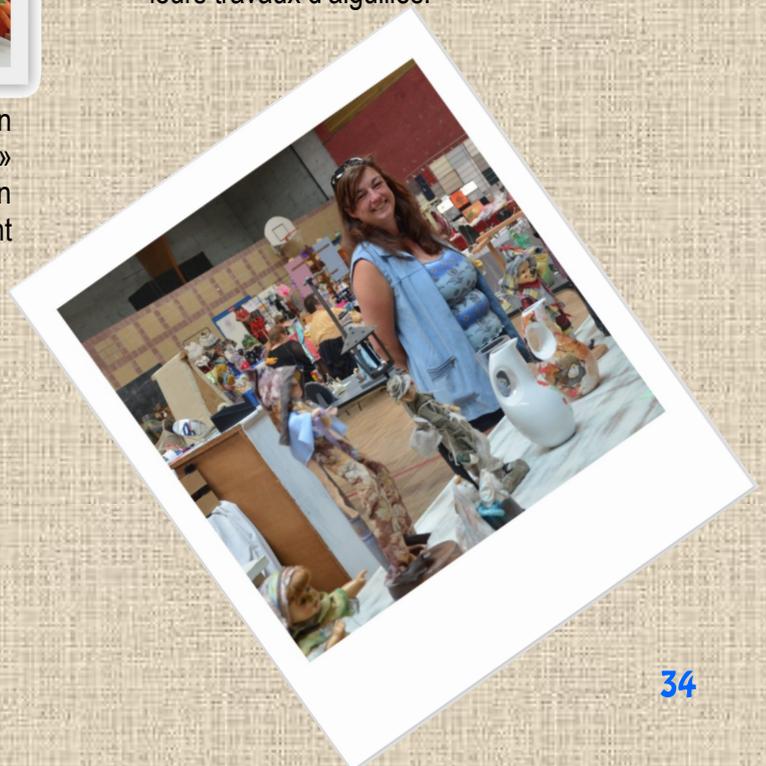
Chineurs et simples promeneurs ont répondu en nombre à l'invitation Mazuroise. Les temps variable et suffisamment clément a contribué au succès de ce dimanche, malgré la concurrence d'autres « vide greniers » et manifestations diverses.



Parmi les fidèles exposants, l'association Revinoise, « les petites mains » qui présentent leurs travaux d'aiguilles.



Une nouvelle association a apporté sa contribution au marché artisanal « Les Bouquet des Mazures » Parmi les fidèles exposants, l'association Revinoise « les petites mains » qui présentent leurs travaux d'aiguilles.



Samedi 04 octobre

Voyage des Anciens à Boulogne Sur Mer

**Une journée dans le Pas de Calais : Destination
Boulogne Sur Mer pour 29 Mazuroises et Mazurois.**

C'est à 4h30 que le rendez-vous était fixé devant le café de « La Fontinette » pour profiter pleinement d'un programme de visites de haut intérêt.

Première étape, le site du Centre de la Mer Nausicaa. Deux heures de visite libre. Entre aquariums géants, espaces de découverte, expositions et réserves animalières, tous ont embarqué pour un voyage inoubliable au cœur des océans.



Impressionnants les lions de Mer, nouveau spectacle offert par Nausicaa.

Seconde station et moment grandiose, le déjeuner au restaurant gastronomique



« La Plage ».

Nous ne communiquerons pas le détail du menu ; il ne faut pas créer de regrets à

ceux qui ont manqué cet événement.

« La Plage » offre une table signalée par le guide Michelin qui lui attribue deux fourchettes :

Extrait choisi dans le guide :

« Face à la plage, cette adresse fait honneur au produits de la mer. Des saveurs iodées, fines et goûteuses, qui s'accordent parfaitement avec la belle carte des vins... »

Quelle poésie !

La journée s'est poursuivie par la visite guidée du port de Boulogne, flânerie vers les docks et structures particulières.



Fin d'après-midi, la troupe quitte le Boulonnais et prend la direction de Lille. C'est à « Vieux Berquin » que les anciens sont attendus au Grand Cabaret en Flandre pour le spectacle « Tourne les pages ».



Repas spectacle music-hall sur le thème du livre.

L'étrange Miss Bing Bing fait surgir des personnages dès qu'elle pose les yeux sur les lignes.

Beaucoup de créativité et bonne ambiance festive.

Après 23h00 il faut reprendre la route pour les Ardennes. Petit somme en autocar pour beaucoup, peuplé sans doute d'images des temps forts de la journée.



Il est 3h00, terminus Les Mazures.



Début octobre, les élèves de l'école de Les Mazures ont participé activement à la « Grande Fête de la Lecture » organisée par l'association Lire Malgré Tout.

La directrice, Mme Scarton ayant répondu favorablement aux propositions des organisateurs de la manifestation, les élèves ont pu visiter les expositions sur le thème du « Fil du temps » installées à l'espace Jean Vilar à Revin. Ils ont aussi assisté au spectacle de la compagnie des Mangeurs de Cercle « Un voile sur les mots », création théâtrale où se côtoient poésie, discipline de cirque, vidéo, photos, danse, calligraphie etc...

Les élèves ont aussi pu bénéficier de l'intervention de deux artistes : Christine Brisset Le Mauve, poète, éditrice d'ouvrages de poésie et typographe traditionnelle ainsi que Nathalie Hense, auteure de livres de jeunesse.

papier spécial imprimerie manuelle).

Chemin faisant, ils ont pris connaissance des outils du typographe traditionnel et des règles de typographie, ils ont abordé l'histoire de l'imprimerie et les difficultés de ce métier aujourd'hui en voie de disparition.

Nathalie Hense est auteure d'ouvrages de littérature de jeunesse en particulier de « Une petite heure perdue ». En partant du vécu et du ressenti des enfants, elle leur a fait sentir la puissance de l'imagination, le rôle de l'attente voire de l'ennui dans les mécanismes de la création

et de l'inspiration des artistes ainsi que dans l'enrichissement de notre imaginaire.

Grâce à la lecture et l'écriture, les enfants ont pu vivre des moments forts, plein d'émotion et de sensations diverses. Ils sont entrés dans le processus de la création littéraire et ont découvert



Avec Christine Brisset Le Mauve, ils ont créé des textes poétiques courts qu'ils ont ensuite imprimés avec des caractères mobiles sur une presse manuelle (composition du texte, choix d'une vignette pour illustrer, corrections, tirage sur



l'imprimerie traditionnelle, cet outil de communication qui depuis Gutenberg jusqu'à l'invention de la publication assistée par ordinateur a permis la diffusion des écrits, des penseurs et des écrivains du passé.

Maisons fleuries : les lauréats récompensés

Vendredi 07 novembre, Madame le Maire (entourée de M. Drumel - conseiller général - et de son équipe municipale) a accueilli les lauréats du concours de maisons fleuries ainsi que les nouveaux habitants de Les Mazures.

Des félicitations ont été adressées aux Mazuroises et Mazurois qui s'investissent dans le fleurissement de leurs maisons et contribuent ainsi à l'embellissement du village en le rendant encore plus accueillant.

L'effort de chacun a permis à la commune de conserver les deux fleurs lors du passage du jury régional pour le fleurissement des villages fleuries.

Le jury communal a récompensé dix familles mazuroises par un bon d'achat d'un montant de 60€.

Le palmarès 2014 :

M. et Mme LAHOSSINE, M. et Mme VOLCKAERT, Mme VADE, M. et Mme LIEBEAUX, M. TALBOT, M. et Mme FARCY, M. BRASSEUR et Mme DEVALLE, Mme PELTIER, M. DA SILVA et Mme PRATZ, M. et Mme TROCHERIE.



Accueil des nouveaux habitants

« C'est une tradition mais aussi un devoir de mettre à l'honneur celles et ceux qui fleurissent notre quotidien et font de Les Mazures un village attractif où il fait bon vivre. »

C'est avec ces mots et en leur souhaitant la bienvenue que Mme Le Maire s'est ensuite adressée aux vingt nouveaux foyers qui ont rejoint, cette année, la commune.

Conçue comme un moment de rencontre et d'échange, cette réception conviviale a permis de présenter les services du village et d'établir le contact avec les élus.



Mme le Maire, Elisabeth Bonillo-Deram, rappelle en introduction le contexte de la vie associative qui localement contribue à la valorisation du village et à son rayonnement.

La Loi de 1901

Une singularité française qui donne pouvoir et devoir aux citoyens.

Une loi qui donne une existence légale et un statut juridique à un groupe humain d'intérêts communs désireux d'entreprendre.

La loi de 1901, un levier d'encouragement à créer du lien social.

Rappel : Un point commun à toutes associations, leur but non lucratif.

Avertissement : Eviter les effets pervers d'une mise en œuvre égocentrique qui favoriserait les exacerbations identitaires et replis communautaires...

Richesse de la vie Associative mazuroides

19 associations pour une population de 1000 habitants.



Offres d'activités multiples et de qualité.

Un exemple remarquable d'engagement associatif et de mobilisation de bénévoles.

Etat de l'accompagnement des associations

Une attention municipale qui s'inscrit dans la continuité, mandat après mandat.

Un mode de subventionnement égalitaire, sans discrimination quels que soient l'importance, l'influence et l'engagement dans la vie du village.

Reconduction en 2014 de l'attribution de 600 euros par an à chaque association.

Un budget annuel d'un montant de 17 800 euros, consenti par la commune.

Une aide matérielle, technique et logistique constante et la prise en charge gracieuse des effets collatéraux des activités associatives. (Travaux d'entretien, réparations, nettoyage...)

Mise à disposition d'équipements, de matériels, de salles.



Être plus fort ensemble !



Elle expose ensuite quelques perspectives d'évolution pour l'accompagnement et l'encouragement des associations Mazuroides.

Une volonté unanimement partagée par les élus du CM d'adapter le mode de subventionnement

Constat d'un problème ancien et d'une insatisfaction durable ; une question qu'il faut courageusement poser et trancher.

Ne pas réduire et augmenter au besoin le niveau global du budget alloué annuellement.

Infléchir le mode de subventionnement pour un mode plus objectif.



Faire évoluer le fonctionnement égalitaire existant et privilégier une équité de traitement des associations en adéquation avec leur rayonnement et leur implication communale.

Un chantier ouvert, une méthode de travail et un échéancier

Une commande passée par Mme le Maire à la commission « Education Culture Relations avec les associations ».

* Elaboration de critères objectifs intégrant les recommandations du CM.

Quatre orientations de cadrage des critères à finaliser :

1. Aide à la gestion et au fonctionnement
2. Encouragement à une participation active aux actions et manifestations municipales, à la vie du village, aux cérémonies fêtes. (commémorations, téléthon...)
3. Valorisation de la participation à la mise en œuvre de la politique municipale en faveur des jeunes et pour l'enrichissement des liens intergénérationnels. (Aide ponctuelle ou durable pour enrichir et diversifier les offres péri éducatives et périscolaires)
4. Accompagnement et promotion des initiatives particulières et projets événementiels, les actions phare contribuant à la valorisation et au rayonnement de l'association et conséquemment du village.

* Formalisation d'un « dossier de demande de subvention », lisible et facile à renseigner, intégrant les obligations réglementaires..

* Calendrier :

- Remise des propositions de la commission fin décembre 2014.

- Présentation pour débat et vote du CM en janvier 2015.

- Remise des dossiers aux associations début février.

- 31 mars 2015, date limite de dépôt des demandes de subventions en mairie.

- Etude des demandes en avril et décisions d'attribution du CM courant mai 2015.

Des perspectives de valorisation de l'action associative

Optimalisation pour les Mazurois de la connaissance des activités associatives, notamment par le canal du bulletin municipal et du site de la mairie.

Engagement d'une réflexion partagée avec les acteurs associatifs pour un projet commun et fédérateur. (Horizon 2016).

En réaction à l'inquiétude sur la capacité de certaines associations à trouver le temps pour s'impliquer au-delà de leurs activités propres, les élus rassurent en invitant à ne pas se focaliser sur les seules activités en faveur du temps péri éducatif et périscolaire. Bien d'autres espaces permettent d'apporter une contribution même en durée limitée à l'animation du village. Pour exemples, la fête patronale, le repas campagnard, animations du 14 juillet proposées aux jeunes, le Téléthon où seules deux associations étaient présentes en 2013... Les élus regrettent en ce sens le peu de représentation des associations aux cérémonies et commémorations. Par ailleurs une participation aux activités dans le temps péri éducatif ou périscolaire, peut s'envisager sur une période déterminée, un cycle de découverte de 8 à 10 séances. Cette forme d'implication aurait l'avantage de promouvoir l'association auprès des jeunes.

Une aide à la formalisation des dossiers de demande de subvention sera organisée en février. Claude Pérignon et Benoît Didier tiendront quelques permanences à cette fin.

En conclusion, Mme le Maire remercie les présents pour leurs interventions constructives.

*Claude Pérignon,
Coordonnateur de la commission
« Education-Culture-Relations avec les associations »*





Le Bouquet Des Mazures

Une nouvelle association est née aux Mazures

Sous l'impulsion de quelques amateurs de décoration florale, cette association, à but non lucratif et baptisée « Le Bouquet des Mazures », est dédiée à la décoration florale, à la réalisation de compositions florales et à l'apprentissage des fleurs en général, de leurs variétés, de leur culture, de leur conservation, etc.

Un professionnel, qui a fait ses preuves dans l'Art Floral, dispensera des ateliers réservés aux adhérents de l'association, une fois par mois. Ces ateliers pourront également accueillir des invités sous certaines conditions et sur demande préalable au bureau de l'Association.

Cette association mazuroise, ouverte à tous, s'intégrera à souhait dans l'animation des manifestations organisées par la commune.

Mais aussi, une partie pédagogique sera mise en place sous forme d'initiation auprès des enfants qui le souhaitent.

Beaucoup d'autres choses sont prévues et la Présidente du « Bouquet des Mazures » nous a dévoilé quelques projets alléchants, quelques sympathiques originalités et quelques volontés de découvertes particulièrement motivantes.

Nous souhaitons donc longue vie à cette nouvelle et dynamique association., preuve du dynamisme des Mazuroises et Mazurois.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Allaire, Présidente,

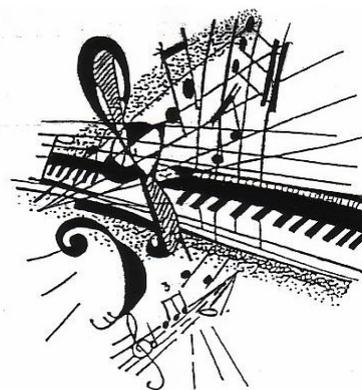
6 bis, rue Saint Bernard 08500 LES MAZURES

Cours d'éveil musical

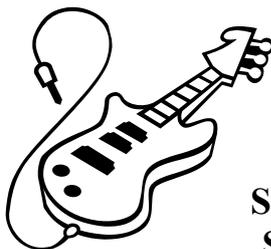
pour les enfants de 5 à 7 ans à la salle du SIM de
WARCQ chaque samedi
de 13h00 à 13h45

à RENWEZ les lundi ou mardi
(« projet » selon inscriptions)
de 16h45 à 17h30)

Renseignements et inscriptions
en mairie de Les Mazures ou au 03.24.40.27.92 et 03.24.40.10.94



L'ouverture d'une
classe de
guitare et basse
électrique
a été décidée



pour cette année 2014/2015.
Renseignements au 03.24.40.27.92

Syndicat Intercommunal de Musique
S.I.M. DU CANTON DE RENWEZ
Siège : Mairie de Les Mazures
Tél : 03.24.40.10.94

LES MAZURES LOISIRS FORME DETENTE

(section Speed-Ball)

Connaissez vous le SPEED BALL ?

Le Speed-Ball est un sport de raquette. Une balle creuse en caoutchouc tourne autour d'un mât métallique auquel elle est reliée par un fil de nylon. La balle est en forme d'ellipse et on la frappe avec une raquette en plastique rigide avec un manche court (taille de la main) et dont le tamis fait environ 25 cm de diamètre.

Cours dispensés tous les LUNDIS

au gymnase de 17h45 à 18h45

à partir de 6 ans

Cotisations : 12 € l'année pour les enfants

35 € l'année pour les adultes

(prévoir certificat médical)

Renseignements au 03.24.40.25.35





Le Centre Socio Culturel au cœur des générations...

PETITE ENFANCE-ENFANCE

Multi Accueil

Sylvie, Anne, Marie et Laurie vous accueillent au multi accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et visiter nos nouveaux locaux.

PLACES ENCORE DISPONIBLES

Périscolaire

Fonctionnement	TARIFS	Présentation
Du lundi au jeudi 7h30 à 8h30 11h45 à 13h15 16h30 à 18h30 VENDREDI 7h30 à 8h30 11h45 à 13h15 16h30 à 17h30	Matin et/ou soir : 2€ Temps de midi : 1€75 Matin et / ou soir + temps du midi : 2€65 FORMULE INTEGRALE (repas+périscolaire) 7.40€	<p>Solidarité ART CULTUREL EVEIL MUSICAL JEUX ART CRÉATIF ART VISUEL ECO CITOYENNETE LITTÉRATURE DE JEUNESSE</p>

Service de restauration

Fonctionnement	TARIFS	Présentation
Du lundi au vendredi de 11h45 à 13h15	4.75 € pour les enfants de Les Mazures 5.25 € pour les enfants extérieurs + 1.75 € temps de midi	<p>Les enfants sont accueillis chaque midi dans un climat de convivialité</p> <p>Les repas sont assurés par notre prestataire API.</p> <p>Une équipe permanente et qualifiée assure l'encadrement et la mise en place d'un projet pédagogique diversifié coloré de repas thématique :</p> <p>Les rencontres du goût</p> <p>Les repas aux couleurs d'automne Les repas de Noël l'Épiphanie La chandeleur Les repas aux couleurs d'été Semaine de la frai'attitude</p>

Mercredis récréatifs

Fonctionnement	TARIFS	Présentation
Chaque mercredi en période scolaire de 13h30 à 17h30	Suivant les revenus et le nombre d'enfants à charge (Barème CAF des Ardennes)	<p>Solidarité ART CULTUREL EVEIL MUSICAL JEUX ART CRÉATIF ART VISUEL ECO CITOYENNETE LITTÉRATURE DE JEUNESSE.....DES SORTIES.....</p>

CCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

Fonctionnement	TARIFS	Présentation
Tous les mardis et jeudis de 16h30 à 18h00	Pour tous les enfants scolarisés	Accompagnement aux devoirs

SECTEUR JEUNE

	Fonctionnement	Tarifs	Présentations
ATELIER BIEN ETRE ET BASKETS	Chaque mercredis en périodes scolaires de 14h30 à 16h30 Fermeture ou suspension annuelle de l'activité : Vacances scolaires	Cotisation 9 €/ trimestre Participation pour les sorties extérieures	Découverte de tous les sports MUSCULATION FOOT VTT TIR A L'ARC BASKET ULTIMATE FRISBEE
CLUB DE JEUNES	Chaque vendredis en périodes scolaires de 20h30 à 23h00 Fermeture ou suspension annuelle de l'activité : Vacances scolaires	Cotisation 9 €/ trimestre Participation pour les sorties extérieures	ACCUEIL PASSERELLE POUR LES JEUNES DE 12 à 13 ans CLUB DE JEUNES 14 -17 ans AU PROGRAMME CONCERT SORTIE PROJET SEJOURS VACANCES ETE REPAS THEMATIQUES SOIREES THEMATIQUES SOIREES « PARRAINAGE » STAGE DANSE INDIENNE STAGE TABLA INFOGRAPHIE

ADULTES

	Fonctionnement	Tarifs	Présentations
Informatique Adulte	Jeudi de 14h30 à 15h30	Pour les personnes de Les Mazures 35 € le trimestre : 10 séances Pour les personnes extérieures 40 € le trimestre : 10 séances	Public concerné : Tout public WORD INTERNET
Atelier scrabble	Chaque jeudi de 13h45 à 17h00 Fermeture ou suspension annuelle de l'activité : Pendant les vacances de Noel	Carte de membre à 3 € cotisation annuelle de 15 €	ATELIER SCRABBLE Au Centre Socio Culturel "Quand la magie des mots et la convivialité se rencontrent!" Pour une après-midi de détente et de convivialité, venez nous rejoindre au centre pour jouer au SCRABBLE, et d'autres jeux : carte, triomino, rumicub...Le Club compte une dizaine de personnes. N'hésitez pas à venir nous retrouver afin de découvrir en vous amusant la magie des lettres et des mots où la réflexion et la mémoire sont sollicitées. Venez-vous joindre à nous, vous y serez très bien accueillis ! Ouvert à tous (Joueur débutant ou confirmés) Pour tous renseignements et inscription : Merci de vous adresser à Mme Manquillet Louissette (Référente de l'atelier) et/ou Centre Socio Culturel

EMPLOI ET INSERTION

	Fonctionnement	Tarifs	Présentation						
LES REPAS CONVIVIAUX	Un mercredi par mois	10 € le repas + cotisation annuelle club temps libre : 15 €	 <p style="text-align: center;">CALENDRIER DES REPAS LE MERCREDI 12 NOVEMBRE</p>						
Sortie shopping 	LES MAZURES TOUS LES VENDREDI MATIN DE SEPTEMBRE A JUIN De 8h45 à 10h30	cotisation annuelle club temps libre : 15 €	<p>Nous vous proposons des sorties shopping hebdomadaire...pour faire vos courses.... Marché /foire, Culture /art, Zone commerciale</p> <p>Pour vous inscrire, il vous suffit d'adhérer à l'association et de remplir le bulletin d'inscription.</p> <p>Pour plus de renseignement contacter le centre socioculturel</p>						
Les sorties mensuelles	1 sortie par mois	TARIF : 3 EUROS PAR SORTIE Cotisation annuelle club temps libre : 15 €	<table border="1"> <tr> <td>Mercredi 19 Novembre</td> <td>Charleville zone la croisette</td> <td>Départ à 8 H 30</td> </tr> <tr> <td>Mercredi 17 Décembre</td> <td>Charleville marché de Noël</td> <td>Départ 8 H 30</td> </tr> </table>	Mercredi 19 Novembre	Charleville zone la croisette	Départ à 8 H 30	Mercredi 17 Décembre	Charleville marché de Noël	Départ 8 H 30
Mercredi 19 Novembre	Charleville zone la croisette	Départ à 8 H 30							
Mercredi 17 Décembre	Charleville marché de Noël	Départ 8 H 30							
ATELIER SCRABBLE	Chaque jeudi de 13h45 à 17h00 Fermeture ou suspension annuelle de l'activité : Pendant les vacances de Noël	Carte de membre à 3 € cotisation annuelle de 15 €	<p>ATELIER SCRABBLE Au Centre Socio Culturel "Quand la magie des mots et la convivialité se rencontrent!"</p> <p>Pour une après-midi de détente et de convivialité, venez nous rejoindre au centre pour jouer au SCRABBLE, et d'autres jeux : carte, triomino, rumicub...Le Club compte une dizaine de personnes. N'hésitez pas à venir nous retrouver afin de découvrir en vous amusant la magie des lettres et des mots où la réflexion et la mémoire sont sollicitées.</p> <p>Venez-vous joindre à nous, vous y serez très bien accueillis !</p> <p>Ouvert à tous (Joueur débutant ou confirmés)</p> <p>Pour tous renseignements et inscription : Merci de vous adresser à Mme Manquillet Louisette (Référente de l'atelier) et/ou Centre Socio Culturel</p>						
Atelier gym douce	Du 15 septembre au 31 octobre Chaque lundi de 9h30 à 10h30 À partir du 3 novembre Chaque lundi de 10h à 11h30	<table border="1"> <tr> <td>COTISATION ANNUELLE</td> <td>65 € L'ANNEE</td> </tr> <tr> <td>LICENCE EPMM SPORT POUR TOUS</td> <td>23.50 € L ANNEE</td> </tr> <tr> <td>CARTE DE MEMBRE</td> <td>3 € L'ANNEE</td> </tr> </table>	COTISATION ANNUELLE	65 € L'ANNEE	LICENCE EPMM SPORT POUR TOUS	23.50 € L ANNEE	CARTE DE MEMBRE	3 € L'ANNEE	<p>L'atelier GYM DOUCE débutera à compter du 15 septembre 2014. Pour les personnes qui le souhaitent, nous viendrons vous chercher à votre domicile dès 9h30.</p> <p>Nous vous attendons nombreux et au plaisir de débuter ensemble cet atelier.</p> 
COTISATION ANNUELLE	65 € L'ANNEE								
LICENCE EPMM SPORT POUR TOUS	23.50 € L ANNEE								
CARTE DE MEMBRE	3 € L'ANNEE								

<p>ATELIERS DE PROXIMITE - RENCONTRE ET ECHANGES</p>	<p>Une séance par mois</p>	<p>ADULTES/SENIORS 5 € par atelier+3€ CARTE DE MEMBRE ANNUELLE BENEFICIAIRE DU RSA Aucune participation</p>	<p>ACCUEILLIR les personnes adultes dans le cadre d'« Ateliers de proximité » DECOUVRIR de nouveaux savoirs APPRENDRE –TRANSMETTRE ses savoirs dans le cadre de rencontres mensuelles SORTIR-RENCONTRER d'autres personnes ECHANGER, PASSER un moment éducatif, convivial basé sur l'échange (Prendre le goûter ensemble– déguster le repas ensemble...) LUNDI 17 NOVEMBRE : ATELIER CROCHET LUNDI 24 NOVEMBRE :SORTIE HOME DEL ART LUNDI 15 DECEMBRE : ATELIER DE NOEL</p>
<p>Atelier FIL MAUVE</p>	<p>Le jeudi 6 novembre Le jeudi 20 novembre Le jeudi 4 décembre Le jeudi 18 décembre</p>		<p>L'atelier FIL MAUVE est une action qui sera menée par Mme Colson de la mutualité Française pour les aidants des maladies d'Alzheimer. Cette action se déroulera en 4 ateliers. Ces ateliers sont un accompagnement pour aider les familles, les proches, les professionnelles d'aides à la personne dans le quotidien des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Toutes personnes intéressées peuvent s'inscrire au centre socio culturel</p>
<p>Livraison des repas aux domiciles</p>	<p>Livraison du lundi au vendredi. Les repas week-end peuvent être livrés le vendredi</p>	<p>REPAS AUDLTES 5.75€</p>	<p>Le centre socio culturel assure la livraison des repas au domicile des personnes</p>

CALENDRIER DES DATES A RETENIR

 <p>NOEL DU CENTRE</p>	<p>MERCREDI 17 DECEMBRE APRES MIDI</p>	<p>SPECTACLE THEATRE D'ERN LE CHAT AMOUREUX D'UNE ETOILE</p>
<p>CHASSE A L'ŒUF GEANTE</p>	<p>LUNDI 6 AVRIL 2015</p>	<p>DANS LE VILLAGE</p>
<p>VOYAGE ANNUEL</p>	<p>MERCREDI 24 JUIN 2015</p>	

LA SOLIDARITE AU CENTRE.....

<i>ACTION SOLIDAIRE</i>	
<p>« Les p'tits bouchons d'Ardenne »</p> 	<p style="text-align: center;">Le Centre socio Culturel Ambassadeurs-Collecteurs sur la commune de Les Mazures</p> <p>Depuis deux ans, le Centre socio Culturel organise la collecte des petits bouchons en partenariat avec l'association les p'tits bouchons d'Ardenne.</p> <p>Des ateliers pédagogiques sont mis en place toute l'année afin de faire découvrir aux enfants le voyage des petits bouchons il nous paraît intéressant pédagogiquement de mettre en place des ateliers de mise en réseau avec notre action de collecte.</p> <p>M.ROSSITYvon Président de l'association des p'tits bouchons d'Ardenne anime régulièrement des ateliers au sein de notre structure.</p> <p>L'association Les P'tits Bouchons d'Ardenne est une association ardennaise dont le but est de venir en aide aux enfants handicapés du département, par le biais de la collecte de bouchons en plastique.</p> <p>Les bouchons en plastique de boissons (eaux minérales, sodas, jus de fruits, lait ...) collectés par les Membres-Ambassadeurs-Référents et anonymes sont vendus à un recycleur belge, la société ERYPLAST située à Herstell dans la banlieue industrielle de Liège. Cette société, partenaire depuis le début de l'aventure, achète l'ensemble des bouchons au prix de 210 euros la tonne. L'argent ainsi obtenu permet de venir en aide aux enfants handicapés en finançant des opérations visant le matériel (fauteuils), l'équipement, l'aménagement de véhicules ou d'appartements (ascenseurs d'escalier, modification de lieux, etc ...).</p>
<p>Un cahier, un crayon</p>  	<p>Fournitures scolaires : que faut-il collecter ?</p> <p>Quel matériel faut-il collecter pour répondre aux besoins locaux ?</p> <p>Nous vous proposons ici une liste (non exhaustive) de fournitures scolaires, qui doivent être obligatoirement neuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Fournitures de base : cahiers petit format de moins de 92 pages, stylos noirs et bleus, crayons de couleur, doubles décimètres et équerres, ardoises à craie. · Mais aussi du petit matériel pour les activités : cahier de dessin, des stylos, des feutres, des crayons à papier, des crayons de couleur, de la peinture, des pinceaux, du petit matériel de géométrie · Petit matériel pédagogique et ludique pour les plus jeunes : puzzles, ciseaux, jeunes d'adresse, jeux de cartes, jeux de dominos, jeux d'éveil, balles et ballons... <p>Il est nécessaire que le matériel collecté soit neuf et si possible le plus neutre possible (sans marque) afin que tous les enfants reçoivent les mêmes lots. Il est indispensable, pour que la collecte soit respectueuse des écoliers et élèves bénéficiaires, aussi le matériel doit être neuf ou de TRES BONNE QUALITE. Ces fournitures seront distribuées d'abord aux enfants mais aussi aux enseignants.</p> <p>Nous sommes donc également intéressés par les classeurs administratifs, les portefeuilles, les chemises...</p> <p>Nous ne collectons aucun manuel ou livre dans le cadre de cette opération. Mais ne les jetez pas ! Pensez aux associations de proximité : Secours populaire, Emmaüs..., aux bibliothèques municipales qui en récoltent.</p> <p>En achetant vos fournitures scolaires, ayez le réflexe de protéger l'environnement et l'avenir de notre planète !</p> <p style="text-align: center;">POINT COLLECTE HALL D'ACCUEIL DU CENTRE</p>

Ose le judo !

- C'est un sport olympique basé sur un code moral dont les principes en font une école de vie : politesse, courage, sincérité, honneur, modestie, respect, contrôle de soi, amitié...

柔道

Viens découvrir le judo que tu sois timide ou débordant d'énergie !



JUDO FOR ALL



- C'est aussi un sport complet puisqu'il assure un développement musculaire et un équilibre harmonieux.
- Le judo s'adresse à tous et peut être exercé dès 4 ans (les entraînements seront adaptés en considérant l'âge des licenciés).



Le judo t'apportera assurance, adresse et maîtrise.

Il procure également confiance et calme.

Plaisir du sport, équilibre de soi et respect des autres ... même s'il s'agit d'un art martial.

Mets du judo dans ta vie en venant **tous les jeudis dès 18h et ce depuis le 11 septembre au gymnase.**

Prends ton survêtement et viens découvrir la pratique de ce sport, deux séances te sont offertes.

Pour tous renseignements, merci de contacter :

• Monsieur Xavier LEFEVRE :
06.71.83.60.25

• Madame Valérie CARON :
07.70.38.04.55

- Les grades en font une discipline sportive très attrayante en donnant un but à atteindre.





JOURNEES DE CHASSE

LES BOIS HUET

Octobre : V3-V10-V17-V24-V31
Novembre : V7-Mardi 11-V14-V21-V28
Décembre : V5-V12-V19-V26
Janvier : V2-V9-V16-V23-V30

LES MARQUISADES

Octobre : D12-L13-D26-L27
Novembre : L10-Mardi 11-S15-D23-L24
Décembre : D7-L8-V19-S20

LES AISANCES

Octobre : S4-S18
Novembre : S1-S22-S29
Décembre : S13
Janvier : S3-S24

LA HAVETIERE

Octobre : Mardi 1^{er} - S11-S25
Novembre : S8-S15-S22
Décembre : S6-S20-S27
Janvier : S10-S17-S31

LES MENNESARTS

Octobre : tous les dimanches
Novembre : tous les dimanches
Décembre : tous les dimanches
Janvier : tous les dimanches et le samedi 31 (exceptionnel)

LES WEBES

Octobre : D5-D12-D19-D26
Novembre : D9-D23
Décembre : D7-D21-D28
Janvier : D4-D18-D25-S31



AEP Les Mazures Sécheval

Programmation pour l'année 2014-2015 :

7 décembre : St Nicolas
31 décembre : St Sylvestre
18 janvier et 22 février 2015 : Loto
7 mars 2015 : Bal Masqué
12 avril 2015 : Thé Dansant

Sorties prévues :

28 février 2015 : Sortie au Salon de l'Agriculture

Autres sorties à définir

Autres sujets : L'AEP ne pouvant plus faire face aux différents travaux et aux charges courantes de la salle St Rémy, a mis en vente cette dernière, pour toute personne intéressée Tel 03.24.40.04.24



L'AEP
LES MAZURES-SECHEVAL
organise

REPAS DANSANT ST SYLVESTRE

Salle Polyvalente Les Mazures

ANIMATION DJ

Cette soirée est réservée aux habitants de Les Mazures et Sécheval, aux membres de l'AEP, leur famille, leurs amis.

ATTENTION : places limitées à **200 personnes**. Réservez au plus vite !
Le comité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Menu Buffet

48€ habitants de Les Mazures Sécheval
51€ pour les extérieurs

Coupe de Bienvenue - Amuse Bouche

Duo de foie gras et ses deux confitures
accompagné de son pain d'épices

Huîtres sauce échalote - Saumon fumé « maison » -
Crevettes roses et grises - Moules - Coquillages

Ballottines de Noël

Miroir de charcuterie

Salades composées - Crudités

Rosbif - Poulet jaune rôti au four

Filet de porc cuit en cocotte

Salade - Fromage

Gâteau de l'An Neuf

Café et ses macarons

MENU ADO

(12-18 ans)

30€

ENFANT

(6-11 ans)

15€

**place gratuite pour
enfant sans repas
jusqu'à 6 ans**

Attention :

Les mineurs doivent être accompagnés des parents ou d'un adulte majeur qui en sera responsable.

Cotillons

Réservations **avec paiement** auprès de Gilda MAURICE,
2 rue du petit Marais Tél 03.24.40.04.24

avant le 15 décembre (plusieurs chèques possible pour paiement étalé)

Noms Prénoms.....

Repas adultes Repas enfants.....

Repas ado..... Place de moins de 6 ans.....

TOTAL A PAYER

€

Le Cercle d'Esgrime de Charleville-Mézières dispose d'une section aux Mazures où les cours ont lieu chaque lundi de 17 heures à 18 heures 30 à la salle polyvalente. Les cours sont dispensés par le Maître d'Armes Julien MORTIER, diplômé d'Etat et se décomposent en plusieurs parties:

- Echauffement,
- Travail technique,
- Matches, mise en pratique

Nous acceptons les enfants à partir de 4 ans et les 2 premières séances (d'essais) sont offertes. Ensuite, si

vous vous inscrivez, le coût pour la saison est de 60€ (licence + assurance) + 20 € par trimestre (adhésion au club + les cours) soit un total de 120 €. Le matériel est prêté gratuitement par le club lors de la première année. Il peut être par la suite loué au club. Pour plus d'infos, vous pouvez contacter le Maître d'Armes Julien MORTIER au 06 82 74 31 73.



Association "La Truite Mazuroise"



Vous recherchez un loisir qui procure calme, détente et évasion de votre quotidien ? venez rejoindre les pêcheurs de la Truite Mazuroise. Nous vous accueillerons dans le cadre verdoyant de l'Étang de la Grande Terre pour des journées de convivialité, d'échange et de partage entre les différentes générations. Pêcheur débutant, vous trouverez toujours au bord de l'eau un pêcheur plus confirmé prêt à vous initier aux plaisirs de cette activité et ainsi vous permettre de déguster de délicieuses truites.

Président de l'association : Monsieur Bernard PAPILLIER

Activités de l'association

- Ouverture de l'étang d'avril à octobre de 8h à 20h
- Rempoissonnement tous les mois
- 4 prises autorisées par journée de pêche
- en juin : 1 journée de pêche offerte par

l'association pour les enfants du village fréquentant le Centre Social. Chaque enfant sera initié par un actionnaire.

- 14 juillet : 1 journée de pêche offerte par la Mairie à tous les enfants du village.
- Un dimanche de juillet : journée barbecue, guinguette. Possibilité pour chaque actionnaire d'inviter des pêcheurs occasionnels (6 prises par invité).

Cotisation annuelle : 35 €

Bienvenue à tous, petits et grands et à vous aussi Mesdames



VOS INTERLOCUTEURS

Mairie		03.24.40.10.94
Ecole		03.24.40.32.85
Agence Postale Communale		03.24.41.79.53
Centre Socioculturel		03.24.40.19.93
Véolia		0810.463.463
Réseau Câblé		03.24.40.10.94
Gendarmerie		17 ou 03.24.54.93.09
SAMU		15
Pompiers :		18
Ambulances (Revin)		
Soussigne		03.24.40.16.40
Coquet :		03.24.40.14.45
Dépannage électricité		0810.333.008
Dépannage gaz		0810.433.008

LES HORAIRES À CONNAÎTRE



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Agence postale communale

Les matins : du lundi au samedi de 9h00 à 11h30
Heures de levée du courrier du lundi au samedi : 11h15



Mairie

Du Lundi au vendredi : 8h30-12h00 et de 13h30-17h00
- fermée au public le mercredi après-midi -



Déchetterie (Horaire d'hiver)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30-17h00
Mercredi et samedi : 9h00-12h00 / 13h30-17h00

ARTISANS ET COMMERÇANTS DE LES MAZURES

En tant que nouvel habitant vous ne connaissez peut-être pas encore tous les services qui peuvent vous être proposés, voici une liste la plus exhaustive possible de l'offre sur la Commune :

- Ardennes Terres d'Aventures  03.24.53.18.43 ou 06.62.11.18.18
- Audrey Coiffure à domicile  03.24.40.12.31 ou 06.12.35.33.43
- Auto Pneus Services  03.24.35.29.25
- Boulangerie Thomas (+ petite épicerie)  03.24.40.01.16
- Chavet Alain Plombier Chauffagiste  03.24.40.29.32
- Café « La Fontinette »  06.71.79.02.61
- Chereau Sylvianne couturière à domicile  03.24.37.81.01 ou 06.74.53.56.24
- Cioccolini Hervé & Fils Electricité  03.24.41.16.86
- DS Innovation Dasilva Laurent
Création ensemble métallique contemporain  06.82.03.30.38
- Frezzato Donge Fabrication  03.24.41.26.71 ou 06.87.52.01.51
- Herbulot Jean-Pol Maçonnerie  03.24.41.02.17 ou 06.73.39.28.95
- Kranjec Virginie (statut associatif)
Maquillages festifs et tatouages éphémères  06.77.68.45.70
- Noizet Hubert Peinture  03.24.40.27.32
- Partylite (France Skreibel)  03.24.53.17.87 ou 06.76.20.84.13
- Poles Franck Maçonnerie  03.24.40.45.40
- Séverine Coiffure  03.24.57.48.17
- Stanhome-Kiotis (Bonafé Virgine)  03.24.40.25.14
- Stanhome-Kiotis (Durbecq Eliane)  06.85.25.67.24
- Viviane Epicerie  03.24.29.31.64

L'équipe municipale de Les Mazures vous souhaite
de joyeuses fêtes de fin d'année !